

<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>DEPARTEMENT DE LA SAVOIE *****</p> <p>Arrondissement de SAINT JEAN DE MAURIENNE ***</p> <p>Canton de MODANE</p>	<p>PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>Commune de FOURNEAUX</p>	<p>SÉANCE DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023</p> <p><i>L'an deux mil vingt-trois, le six novembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François CHEMIN, Maire.</i></p> <p><i>Étaient présents :</i> Claude MEILLE, Jean-Claude BLAIX, Patou ROBIN, Maryvonne ROBIN, Pierre SIRE, Gilles FAVRE, Pascale BERTHOLLET, Dominique GALERNE, Samuel FADDA, Aurélie FERREIRA, Mélanie BIBOLLET.</p> <p><i>Absents excusés :</i> Florian DUCROT, Dorian MAGNIER.</p> <p><i>Procurations:</i> Kelly BERTRAND à Aurélie FERREIRA.</p> <p><i>Secrétaire de séance:</i> Aurélie FERREIRA.</p>
<p><u>Nombre de Conseillers</u></p> <p><i>En exercice :</i> 15 <i>Présents :</i> 12 <i>Votants :</i> 13 <i>Quorum :</i> atteint</p>	
<p><i>Date de la convocation : 30/10/2023</i></p>	

Après avoir approuvé le procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2023, le Conseil Municipal passe à l'examen de l'ordre du jour.

I – CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel de droit public pour faire face temporairement à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité d'une durée d'un mois.

II – AVANCEMENT DE GRADE MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un agent de la collectivité, titulaire du grade d'adjoint technique réunit les conditions pour être promu au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, modifie le tableau des emplois communaux par la suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial et la création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe.

III – PARTICIPATION COMMUNALE AU FINANCEMENT DES FORFAITS DE SKI

Afin d'encourager la pratique du ski chez les jeunes enfants, la Commune participe financièrement à la prise en charge d'une partie du forfait de ski pour les enfants de moins de 16 ans au 1er décembre de l'année d'attribution.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le montant de la participation communale au financement des forfaits de ski à deux cent euros.

IV - MANDAT SPECIAL AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France se déroule à Paris du 21 au 23 novembre 2023.

La participation des maires, présidents d'EPCI et élus des différentes assemblées délibérantes présente incontestablement un intérêt pour la collectivité qu'ils représentent.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité mandate Monsieur François CHEMIN à effet de participer au Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France organisé du 21 au 23 novembre 2023 ; et décide de prendre en charge l'intégralité des frais occasionnés par ce déplacement sur la base des dépenses réelles effectuées.

V - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS F.R.E.E POUR LES TRAVAUX D'URGENCE LIES A LA CRUE DU CHARMAIX

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les dégâts occasionnés par la crue du Charmaix dans la nuit du 13 au 14 août 2023.

La Commune a fait intervenir d'urgence une entreprise pour dégager une partie du canal afin d'éviter tous débordements par-dessus les ouvrages. Des travaux de reprise de voirie seront aussi à effectuer.

Il précise que ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une aide financière du Conseil Départemental et demande au Conseil Municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite la subvention la plus élevée suite aux travaux d'urgence effectués dans la nuit du 13 au 14 août 2023 auprès du Conseil Départemental de la Savoie, au titre du fonds départemental risques et érosions exceptionnels « FREE ».

VI - QUESTIONS DIVERSES ET ORALES

Monsieur le Maire explique qu'il a rencontré les représentants de la Démarche Grand Chantier ce lundi 6 novembre afin de présenter les projets de la Commune susceptibles d'être soutenus dans le cadre de la démarche grand chantier Lyon-Turin.

François CHEMIN invite les conseillers municipaux à participer à une visioconférence le 17 novembre en mairie en présence des représentants de SNCF IMMO afin de faire le point sur les emprises libérables et potentiellement concernées par le tracé de l'itinéraire cyclable Vallée de la Maurienne.

Dominique Galerne demande des précisions sur l'avancement du projet en cours avec l'Union Cycliste Vanoise pour l'aménagement d'un espace dédié aux vélos.

Claude Meille fait le point sur la réunion qui s'est tenue en présence des représentants de la communauté de communes, des élus de Fourneaux et des membres de l'UCV. Le projet avance favorablement.

Animations :

Octobre rose : les actions menées ont permis de récolter 5300€.

Le spectacle de Noël organisé par la Commune se déroulera le samedi 23 décembre à 16h00 à la salle des fêtes.

Téléthon : cette année il ne sera pas possible d'organiser le repas habituel, Maryvonne explore les différentes pistes pour organiser un autre évènement.

Entrée de ville :

Les décorations de Noël et la structure à l'entrée de ville vont être remplacées courant novembre.

Maryvonne ROBIN remercie les bénévoles et les agents pour le travail effectué au cimetière le vendredi 27 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30
Fait à FOURNEAUX, le 7 novembre 2023

La secrétaire de séance,
Aurélie FERREIRA



Le Maire,
François CHEMIN

